Société Québécoise pour la Défense des Animaux



2287, avenue Old Orchard, bureau 4 Montréal (Québec) H4A 3A7

Tél. : (514) 524-1970

Montréal, le 10 février 2022

Madame Catherine Fournier, Mairesse Hôtel de Ville 4250, Chemin de la Savane Longueuil (Québec) J3Y 9G4

Objet : Abattage des Cerfs de Virginie

Madame,

Nul n'est besoin de vous dire que nous sommes très déçus de la décision prise par la ville de Longueuil d'abattre une soixantaine de cerfs de Virginie, soit plus de 80% du cheptel, qui vivent actuellement dans le parc Michel-Chartrand de la ville de Longueuil.

Vous comprendrez qu'un des objectifs de la mission de la Société Québécoise pour la Défense des Animaux (SQDA) est la préservation de la faune du Québec, ainsi que de son milieu naturel. Depuis plus de 40 ans, nous effectuons des représentations aux différents paliers de gouvernement pour préserver la faune du Québec ainsi que son habitat naturel, les systèmes de biodiversité.

Il y a une surpopulation de Cerfs de Virginie dans le parc Michel-Chartrand qui ne permet pas à la biodiversité de se régénérer et la ville a pris la décision d'abattre 60 cerfs de Virginie selon les conclusions du rapport de la table de concertation en date de novembre 2021. La Ville se base aussi sur des informations provenant du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec (MFFPQ) selon lesquelles un seuil acceptable de 15 Cerfs peut vivre dans cet espace urbain restreint du Parc Michel-Chartrand, un boisé de 1.8 kilomètres carrés. La Ville a donc envisagé d'abattre plus de 60 Cerfs de Virginie pour remédier à ce problème plutôt que d'opter pour la relocalisation que la SQDA considère une solution plus viable, même si c'est une épreuve très stressante pour l'animal.

Je ne reviendrai pas sur mes arguments pour prôner la relocalisation au lieu de l'abattage de ces Cerfs de Virginie. Je vous fais parvenir toutes les lettres adressées à madame Sylvie Parent, ex-mairesse de la ville de Longueuil, pour information, car elles sont la base de la solution la plus viable pour ce problème. Le journal Métro du 12 juillet 2013 faisait état de ce qui suit :

Qui sommes-nous et de quel droit pouvons-nous décider de la mort ou de la vie des êtres vivants. Nous avons le droit de ne pas être attirés envers les animaux, mais ne sommesnous pas responsables en partie de leur prolifération dans notre quartier? La vie de tous les êtres, qu'ils soient humains, animaux ou autres, est précieuse. Tous ont le droit au même bonheur. Tous ceux qui peuplent notre planète sont nos compagnons. Ils font partie de notre monde et nous devons le partager avec eux. Gandhi disait : 'On reconnaît la valeur d'un peuple à la façon dont il traite ses animaux'.

Le Comité d'Éthique de l'utilisation des animaux de l'Université de Montréal a produit un rapport en février 2021 critiquant la relocalisation des Cerfs de Virginie telle que présentée par Sauvetage Animal. Cependant, cette solution de relocalisation pourrait être révisée et adaptée aux recommandations du rapport. De plus, selon le rapport de la Table de concertation complété en novembre 2021, les membres concluent que la seule solution viable à court terme pour obtenir des résultats durables est de procéder en 2022 à la réduction de la taille du cheptel par une méthode de capture et d'euthanasie afin d'atteindre la capacité de support du parc Michel-Chartrand. La SQDA, comme plusieurs organismes, préconise la relocalisation comme une des solutions les plus viables à court terme. De plus, Sauvetage Animal a proposé à la ville de Longueuil diverses solutions éthiques, notamment la stérilisation, la relocalisation et une réserve naturelle tout en considérant le fait que le cheptel du Parc Michel-Chartrand a plus que doublé depuis leur première soumission en 2020.

Ainsi, il n'en tient qu'à vous et au Conseil municipal de prendre la décision d'abattre ou de relocaliser les Cerfs de Virginie, car c'est votre responsabilité de considérer tous les pours et les contres des solutions proposées, ce qui inclut celles des organismes de défense des animaux. Nous espérons que la ville de Longueuil prendra la meilleure décision qui s'impose dans les circonstances pour protéger la faune du Québec, ainsi que son milieu naturel, et éviter un abattage pur et simple de cerfs dotés de sensibilité.

Je vous remercie pour votre attention et votre considération. Je suis disponible pour vous rencontrer à votre convenance pour discuter des recommandations mentionnées ci-dessus.

Veuillez agréer, Madame, mes salutations cordiales. Cosmande

Ghislain A. Arsenault, Président

Société Québécoise pour la Défense des Animaux

(514) 213-5619

P. J.: Lettres de la SQDA à madame Sylvie Parent, ex-mairesse de la ville de Longueuil